



3 MODULES GÉNÉRAUX	
■ <b>MG 1</b> - Histoire/Géographie (48h) - Éducation SocioCulturelle (26h) Mathématiques (96h) - Informatique (12h) Sciences Économiques Sociales Générales (24h)	206 h
■ <b>MG 2</b> - Français (84h) Éducation Physique Sportive/Bio du sport (72h)	162 h
■ <b>MG 3</b> - Anglais (48h)	48 h
<b>416 h</b>	
5 MODULES PROFESSIONNELS	
■ <b>MP 1</b> - Économie	26 h
■ <b>MP 2</b> - Sciences et Techniques des équipements	46 h
■ <b>MP 3</b> - Hippologie	180 h
■ <b>MP 4</b> - Pratique Professionnelle	50 h
■ <b>MIP</b> - Module d'Initiation Professionnelle	62 h
<b>364 h</b>	
AUTRES DISCIPLINES	
■ Pluri-activités	34 h
■ Renforcement vers Bac Pro / Autres	12 h
■ Santé, sécurité au travail	14 h
<b>60 h</b>	

\*Horaires indicatifs

Des **parcours individualisés** peuvent être proposés pour tenir compte :

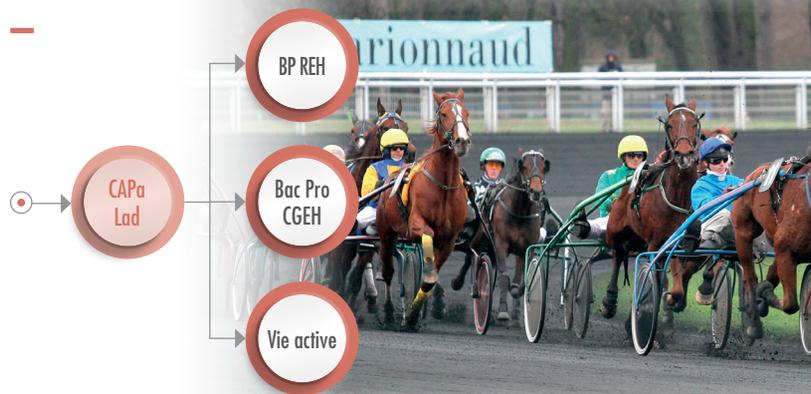
- d'acquis antérieurs reconnus
- de difficultés scolaires (*soutien*)
- des jeunes en situation de handicap

### PUBLIC VISÉ



- Être âgé(e) de 16 à 29 ans, ou 15 ans si issu de 3<sup>ème</sup> (à la signature du contrat)
- Jeunes en poursuite d'étude par la voie de l'apprentissage
- Jeunes en reconversion
- Jeunes en situation de handicap

### POSITIONNEMENT DANS LA FILIÈRE



LA FORMATION EN DÉTAIL



### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Devenir **salarié employé** dans des écuries d'entraînement de chevaux de course, de trot ou de galop, et dans **tout secteur de valorisation des équidés**.



### CONDITIONS D'ADMISSION EN FORMATION

- L'âge **minimum est de 16 ans**. Il peut être abaissé à 15 ans si le jeune a atteint cet âge entre la rentrée scolaire et le 31 décembre de l'année civile, et qu'il a terminé son année de 3<sup>ème</sup>. L'âge **maximum est de 29 ans révolus** (30 ans moins 1 jour).
- Justifier d'un **contrat d'apprentissage**, avec une entreprise habilitée, située dans le quart Nord-Ouest de la France.
- Être en possession d'une **fiche d'aptitude médicale délivrée par le Service Médecine du Travail de la Mutualité Sociale Agricole** dont dépend l'employeur.
- Entrées permanentes.



### MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Remplir et renvoyer le dossier de pré-inscription CAPa.

**À NOTER :** Le dossier d'admission pour l'inscription définitive au CFA, ne vous parviendra qu'à réception du contrat d'apprentissage avec le maître d'apprentissage.

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- **Présentiel et alternance.**
- Travaux en **plateau technique et entreprise.**
- Distanciel.



### POURSUITE D'ÉTUDES

Dans le cadre de la filière cheval il est possible d'étendre ses connaissances en préparant :

- Un **Brevet Professionnel Responsable d'une Entreprise Hippique** (BP REH).
- Un **Baccalauréat Professionnel Conduite et Gestion d'une Entreprise Hippique** (C.G.E.H.).
- Un CAPa dans une autre spécialité.



### ORGANISATION DE LA FORMATION

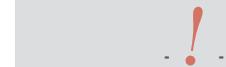
- La durée est de **840 heures sur 2 ans**.
- Le contrat d'apprentissage peut débuter à partir de juillet de la 1<sup>ère</sup> année de formation.
- Le 1<sup>er</sup> regroupement au CFA a lieu en septembre.
- La formation annuelle se répartit comme suit :
  - Entreprise : **35 semaines + 5 semaines de congés payés.**
  - CFA : **12 semaines** soit 420 heures de formation générale et technologique.
- La semaine de cours commence le **lundi à 11H00** et se termine le **vendredi à 15H00**.
- La relation CFA/Entreprise/Famille est assurée en cours de formation par :
  - Le **tuteur** : Celui-ci fera un **point téléphonique avec l'employeur** en début de contrat. Il réalisera une synthèse après chaque période au CFA et prendra connaissance des activités vues en entreprise,
  - Un **formateur** : Se rend en entreprise **1 fois/an minimum**,
  - Le **livret de liaison** : Suivi permanent des 2 lieux de formation.



### OBTENTION DU DIPLÔME

L'examen se déroule en :

- **13 CCF** (Contrôle en Cours de Formation) : **1 écrit** (Math-Histoire/Géographie) et **12 oraux ou pratiques.**
- **1 épreuve terminale** en Zootechnie : oral.

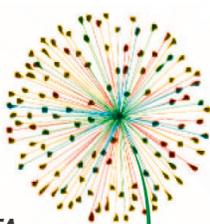


Seule la **signature du contrat d'apprentissage** permet le démarrage de la formation.

Pour des informations supplémentaires (métiers, rémunération), se rendre sur le site [www.agricampus-laval.fr](http://www.agricampus-laval.fr).



**EXPLOITEZ LES POSSIBILITÉS**  
QUI S'OFFRENT À VOUS...

  
**CFA**  
**Agri Campus Laval**  
 Enseignement public  
 des métiers de la nature et du vivant